

*Les représentations et les comportements des acteurs politiques en campagne électorale.
Une étude des tracts et des meetings au Bénin*

Cédric MAYRARGUE

Le scrutin présidentiel de 1996 dans l'histoire électorale du Bénin

L'élection présidentielle de 1996 fut saluée comme une des étapes témoignant de la réussite du processus de consolidation démocratique au Bénin¹. Paradoxalement, c'est alors à travers le retour au pouvoir de l'ancien dictateur, M. Kérékou, et la défaite de N. Soglo, le premier président du « Renouveau démocratique », élu triomphalement pourtant cinq ans auparavant, que la procédure électorale était renforcée comme seul mode légitime de dévolution du pouvoir.

En 1991, le scrutin présidentiel, qui se déroulait au terme d'une année de transition politique enclenchée à la suite de la Conférence nationale de février 1990², concluait, quelques semaines après un scrutin législatif, l'époque des « élections fondatrices », et l'avènement d'un régime représentatif pluraliste³. Au second tour, N. Soglo, alors soutenu par une grande partie de la classe politique, remporta un très large succès au détriment de M. Kérékou, avec 67,5 % des voix.

En 2001, M. Kérékou était réélu, dans des conditions cette fois beaucoup plus discutables, après le retrait des candidats arrivés en deuxième et troisième position à l'issue du premier tour, N. Soglo et A. Houngbédji. Le candidat qui avait obtenu le quatrième score

¹ Sur l'ensemble du processus de transition et de consolidation « démocratique » des années 90 au Bénin, voir Richard Banégas, *La démocratie "à pas de caméléon". Transition et consolidation démocratique au Bénin* (Thèse : science politique : Paris : Institut d'Etudes politiques : 1998) et Mamoudou Gazibo, *La problématique de la consolidation démocratique : les trajectoires comparées du Bénin et du Niger* (Thèse : science politique : Bordeaux : Université Montesquieu Bordeaux IV : 1998).

² Sur la conférence nationale et la transition, voir R. Banégas, « Action collective et transition politique en Afrique : la conférence nationale du Bénin », *Cultures et conflits*, n° 17, printemps 1995, p. 137-175 ; R. Banégas, « Retour sur une "transition modèle". Les dynamiques du dedans et du dehors de la démocratisation béninoise » in J.-P. Daloz et P. Quantin, dir., *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, p. 23-94 ; Francis Laloupo, « La Conférence nationale du Bénin : un concept nouveau de changement de régime politique », *Année africaine 1992-1993*, Bordeaux, CEAN, 1992, p. 89-114.

³ La constitution de décembre 1990 instaure un régime de type présidentiel, basé sur une forte séparation juridique des pouvoirs, avec un Président de la République, chef du gouvernement, élu au suffrage universel pour cinq ans, et une assemblée unique de 64 (puis 83) députés élus pour quatre ans également au suffrage universel (actuellement dans 18 circonscriptions). Le gouvernement n'est pas responsable devant l'Assemblée qu'il ne peut pas dissoudre.

(8,6 %), l'un des principaux ministres de M. Kérékou, et qui venait de se désister en sa faveur, accepta « pour sauver le processus » de se maintenir au second tour, qui vit alors le triomphe du président sortant, réélu avec plus de 83 % des suffrages.

Entre l'élection fondatrice de 1991 et l'élection contestée de 2001, la signification historique du scrutin de 1996 est aujourd'hui incertaine, mais on ne peut se contenter de la vision d'une démocratie apaisée qui était alors présentée sur place, pas plus que l'on ne peut en faire une étape dans un processus de retour en arrière que les événements de 2001 auraient parachevé.

Ainsi, au cours des années 1990, les Béninois redécouvraient la compétition électorale, cet « espace de luttes structuré par des échéances périodiques et des savoir-faire standardisés »⁴, et renouaient avec la pratique d'élections pluralistes et compétitives⁵ qu'ils avaient connue durant les années 1960 (des scrutins présidentiels, plus ou moins concurrentiels, furent, par exemple, organisés en 1960, 1964, 1968 (à deux reprises) et 1970)⁶. Cette première décennie post-indépendance est marquée par une succession de régimes, de constitutions, d'interventions des militaires, jusqu'au coup d'Etat qui porte M. Kérékou au pouvoir le 26 octobre 1972. Un régime nationaliste et révolutionnaire se met en place, qui fait en 1974 le choix du marxisme-léninisme. Un parti unique est instauré et la République du Dahomey devient la République populaire du Bénin en 1975. Dans ce régime autoritaire, où les libertés d'expression et d'association sont restreintes et où les opposants sont poursuivis, des élections à l'Assemblée nationale révolutionnaire sont organisées en 1979, 1984 et 1989, mais il n'y a, à chaque fois, qu'une liste nationale unique, qui est soumise à ratification, avec respectivement 98,3 %, 98,2% et 89,6 % d'approbation. Cette assemblée désignait ensuite, sans compétition, le chef de l'Etat.

Les conditions d'organisation et de déroulement du scrutin

C'est dans le cadre juridique défini par la constitution de 1990 qu'est organisée l'élection présidentielle de 1996⁷. Cependant, depuis le scrutin législatif de 1995, une Commission électorale nationale autonome (CENA), est chargée de la préparation, de

⁴ Olivier Ihl, *Le Vote*, Paris, Montchrestien, 1996, p. 19.

⁵ Des élections législatives concurrentielles se sont déroulées, au scrutin proportionnel, en 1991, 1995 et 1999. Les élections locales n'ont été organisées qu'une fois, en 1990, mais les prochaines sont prévues pour décembre 2002.

⁶ C'est à l'occasion des élections à l'Assemblée constituante, le 21 octobre 1945, que des Béninois participent pour la première fois à un scrutin, dans le cadre non démocratique du double collègue. Ils sont alors une infime minorité, quelques centaines d' « évolués », à participer au second collègue. Lors des consultations suivantes (la seconde assemblée constituante, les élections législatives de 1946, 1951), le système du double collègue est supprimé, le nombre d'électeurs est progressivement élargi, un député est élu en 1946, puis deux en 1951. Le Bénin accède à l'indépendance le 1^{er} août 1960. Pour une présentation et les résultats de toutes les consultations organisées au Bénin depuis les années 1960, voir Christof Hartmann, « Benin » in D. Nohlen, M. Krennerich et B. Thibaut, eds., *Elections in Africa. A data handbook*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 79-102.

⁷ Le président de la République est élu au suffrage universel direct, dans le cadre d'un scrutin majoritaire à deux tours. Pour pouvoir être candidat, il faut être de nationalité béninoise de naissance ou acquise depuis plus de dix ans, avoir résidé la dernière année sur le territoire national, être âgé de plus de 40 ans et de moins de 70 ans, enfin produire un certificat médical. Un président ne peut pas faire plus de deux mandats. Tous les béninois âgés de plus de 18 ans peuvent voter, à condition qu'ils se soient inscrits sur les listes électorales, lors des opérations d'enregistrement organisées quelques semaines avant le scrutin. En 1996, les béninois résidant à l'étranger n'ont cependant pas été autorisés à participer au scrutin. Celui-ci est public, avec isolements, vote sous enveloppes et urnes.

l'organisation et du déroulement du vote. Cette institution est composée de dix-sept membres (sept nommés par le Président de la République, sept par le bureau de l'Assemblée nationale, deux par la Commission béninoise des droits de l'Homme et un par les magistrats) et est représentée aux niveaux départemental (CED) et local (CEL). Cependant, c'est la Cour constitutionnelle qui est chargée de la proclamation des résultats et de l'examen des éventuels recours. Elle procède donc à son propre décompte des voix. Les services de l'Etat sont également fortement impliqués dans l'organisation et le contrôle du déroulement des opérations de vote (administration locale, forces de l'ordre).

Ce scrutin fut également marqué par la mobilisation d'associations et d'acteurs de la société civile, qui sont intervenus en organisant au préalable, souvent sur des financements de coopérations étrangères ou d'institutions internationales, des actions d'éducation civique : campagnes de sensibilisation, organisation de conférences, diffusion de brochures et d'affiches (réalisées dans différentes langues nationales), réalisation de cassettes musicales et de programmes de télévision (appelant au bon déroulement du scrutin et précisant les modalités de déroulement des opérations de vote). Sur l'initiative du Centre Africa Obota, un Réseau béninois des ONG pour des élections pacifiques et transparentes, fut constitué. Aux actions préalables de sensibilisation et de formation, le Réseau ajouta un système d'observation des élections et organisa un décompte parallèle des voix, en envoyant un certain nombre d'agents sur tout le territoire⁸. Des observateurs étrangers étaient également présents sur le terrain.

Une pluralité d'acteurs se trouvent donc engagés dans ce processus : les électeurs, les candidats, les militants, les représentants de l'administration, les membres et les représentants de la CENA, ceux de la Cour constitutionnelle, les membres des bureaux de vote, les formateurs des ONG, les observateurs du Réseau béninois des ONG, les observateurs internationaux. Malgré cet encadrement juridique et cet accompagnement de la société civile, de nombreux ratés sont observés sur le terrain (absence de matériel de vote, retard à l'ouverture de certains bureaux, cas de fraudes, dysfonctionnement interne à la CENA, rivalité entre cette institution et la Cour constitutionnelle, provocations des partisans de certains candidats...). A l'issue du premier tour, qui se déroule le 03 mars, la Cour constitutionnelle annula près de 500 000 bulletins, soit 22,4 % des suffrages exprimés, relevant toute une série d'irrégularités.

Les quatre principaux candidats réunissent plus de 97 % des voix. Nicéphore Soglo, le président sortant, obtient 35,7 %, M. Kérékou, auquel s'est déjà ralliée une grande partie de la classe politique au sein d'une « coalition des forces de l'alternance démocratique » et qui se présente comme un homme neuf, 33,9 %, Adrien Houngbédji, l'ancien président de l'Assemblée nationale, de 1991 à 1995, 19,7 % et son successeur à la tête de cette institution, Bruno Amoussou 7,8 %⁹. Dans l'entre deux tours, après d'interminables tractations, A. Houngbédji et B. Amoussou se désistent finalement pour M. Kérékou.

Le second tour, que les partisans de N. Soglo ont essayé de repousser, intervient le 18 mars, dans un contexte qui commence à être tendu, mais aucun acte de violence n'est vraiment recensé. Les accusations de fraude sont cependant nombreuses. Après une semaine

⁸ Sur cette expérience, voir Cédric Mayrargue, « Sur l'élection présidentielle au Bénin et son observation locale : analyse d'une expérience indépendante nationale », *Polis (Revue camerounaise de science politique)*, 3(1), août 1997, p. 107-123.

⁹ Il y avait trois autres candidats : Pascal Fantodji, le leader du Parti communiste, obtient 1,1 %, l'avocat Lionel Agbo et Léandre Djagoué 0,9 % chacun.

de rumeurs et de publication de chiffres dans la presse, la Cour constitutionnelle officialise la victoire de M. Kérékou avec 52,5 %. C'est avec difficulté, après avoir cherché à mobiliser ses fidèles, et avoir longuement contesté les résultats, que N. Soglo reconnaîtra enfin sa défaite. Finalement, M. Kérékou est investi à Porto-Novo le 4 avril 1996.

Les résultats expriment tout à la fois un certain mécontentement de la population à l'égard du comportement et de la politique de N. Soglo (cependant, il parvient à mobiliser plus de 47 % des électeurs au second tour), l'efficacité de l'alliance politique hétéroclite constituée autour de M. Kérékou et la pertinence des nouveaux discours et comportement que celui-ci véhicule¹⁰. Plus largement, le déroulement pacifique du scrutin et son caractère effectivement concurrentiel, la forte participation de la population et la neutralisation d'une partie des fraudes, témoignent de l'acceptation à la fois des règles du jeu de la procédure électorale, des temporalités que celle-ci impose et de la possibilité effective de l'alternance, par la totalité des acteurs politiques et une très grande majorité de citoyens.

Une campagne électorale au Bénin

Cet article va s'intéresser non pas aux conditions de déroulement de l'élection, ni à l'acte de vote en lui-même ou à l'analyse des résultats du scrutin, mais au temps de la campagne électorale, c'est à dire cette période décisive, qui précède le scrutin ou qui se situe entre les deux tours de la compétition, durant laquelle les candidats essaient de mobiliser les électeurs. Pour autant, l'interrogation ne portera pas sur le cadre, l'influence ou le rôle de la campagne¹¹, mais sur ce qu'on y observe des représentations et des comportements politiques.

C'est une double impression qui ressort du suivi de la campagne de 96 au Bénin¹². D'une part, on observe une certaine effervescence démocratique, une forte mobilisation populaire (qui sera vérifiée par les importants taux de participation : 87 % au premier tour, 77 % au second¹³) et une ambiance festive, passionnelle : comme le rappelle Pierre Ansart « c'est bien durant les périodes électorales que les émotions politiques sont avivées, proclamées, portées à leur paroxysme et où l'on peut suivre au mieux leur rôle dans le déroulement de la vie politique »¹⁴. Les discussions politiques sont fréquentes et intenses dans les buvettes, les maquis ou les taxis collectifs, les meetings attirent une foule importante, des défilés (à pieds, en *zemidjan* (taxi-moto), en voiture) se produisent quotidiennement en ville, des banderoles appelant au bon déroulement du scrutin sont installées par des associations aux principaux carrefours des villes, les meetings se déroulent dans une atmosphère festive, accompagnée de chorales et de musiques.

D'autre part, et dans le même temps, règne un climat de tensions, de menaces, d'incertitudes. Quelques semaines avant le scrutin, une rumeur sur la formation et

¹⁰ Voit C. Mayrargue, « "Le caméléon est remonté en haut de l'arbre" : le retour au pouvoir de M. Kérékou au Bénin », *Politique africaine*, n° 62, juin 1996, p. 124-131.

¹¹ Contrairement à une interrogation fréquente à propos des régimes occidentaux. Voir par exemple le dossier « campagne électorale », *Pouvoirs*, n° 63, novembre 1992. Pour Roland Cayrol, l'impact de la campagne électorale peut se mesurer à trois niveaux : sur l'information des électeurs, sur l'évolution des formes de la vie publique, sur les décisions des électeurs. R. Cayrol, « Le rôle des campagnes électorales » in Daniel Gaxie, dir., *Explications du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1985, p. 385-417.

¹² Pour une chronique fidèle de cette campagne, voir Emmanuel Adjovi, *Une élection libre en Afrique. La présidentielle du Bénin (1996)*, Paris, Karthala, 1998.

¹³ Contre 56 % et 64 % en 1991.

¹⁴ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, Lausanne, L'âge d'homme, 1983, p. 191.

l'entraînement de milices, au profit du président sortant, se reprend à Cotonou. Quelques jours avant le scrutin, M. Kouandété, un ancien président est arrêté à Natitingou, dans le nord du pays, après la disparition d'un représentant du parti présidentiel. Le second tour se déroule dans une atmosphère incertaine, les frontières fermées, les forces de police mobilisées. Après le scrutin, mais avant la proclamation des résultats, l'un des responsables de l'INSAE, l'Institut national de la statistique, est arrêté, cet organisme public ayant diffusé des résultats partiels. Des coups de feu sont tirés une nuit contre le domicile d'un membre de la Cour constitutionnelle. Le ministre de la Défense, le beau-frère du chef de l'Etat, Désiré Vieyra, est limogé, ainsi que son chef d'état major particulier, et l'on évoque un possible coup d'état.

Dans le cadre de leur campagne, les acteurs politiques disposent de différents outils, qui sont d'abord pour eux des instruments de communication et de mobilisation : les meetings, d'autres manifestations publiques organisées, comme les défilés de *zomidjan* : plusieurs dizaines de conducteurs sont mobilisés et rétribués pour former un cortège et arpenter les artères des villes, recouverts de t-shirts à l'effigie du candidat, klaxonnant allègrement. Mais aussi les professions de foi publiées dans le quotidien public *La Nation* (elles ne sont pas adressées directement aux électeurs),¹⁵ les tracts, les affiches, les passages à la radio et à la télévision dans le cadre de la campagne officielle, les articles et les interviews dans les journaux.... Ces différents lieux de la campagne constituent pour l'observateur autant de sites d'étude des langages politiques utilisées, des symboles mobilisés, des comportements adoptés.

La réflexion proposée ici privilégie deux sites d'observation de la campagne : le meeting et le tract. Ces deux objets sont assez différents. Alors que le premier constitue un des lieux de la scène politique visible, le second, par ses conditions mêmes de production et de diffusion, possède une dimension plus souterraine¹⁶. A travers une étude de ces deux objets politiques, il s'agira de s'interroger à la fois sur les comportements des candidats en campagne et, surtout, sur les représentations qu'ils mobilisent ou auxquelles ils sont associés, les répertoires symboliques qu'ils activent, les nouveaux langages¹⁷ qui sont utilisés dans la campagne¹⁸. C'est à ce double niveau, celui des pratiques politiques et celui des imaginaires,

¹⁵ En 1996, le processus de libéralisation de l'audiovisuel n'était pas encore enclenché, et l'Etat avait alors un monopole, avec l'ORTB (une chaîne de télévision, deux stations de radio : Radio Cotonou, Radio Parakou). Outre *La Nation*, seul un quotidien privé, *Le Matin*, était alors en circulation

¹⁶ Dans son étude sur l'élection présidentielle de 1992 au Congo, Fabrice Weissman distingue « la mobilisation manifeste » de la « campagne de l'ombre », c'est à dire, d'une part, « les actions manifestes entreprises par les partis dans le registre du visible et de l'ostentatoire » et, d'autre part, les « pratiques muettes, voire invisibles qui, pour rester dans l'ombre, n'en sont pas moins déterminante ». Même si les meetings s'inscrivent dans la première catégorie et les tracts plutôt dans la seconde, cette distinction utile est à relativiser. Fabrice Weissman, *Election présidentielle de 1992 au Congo. Entreprise politique et mobilisation électorale*, Bordeaux, CEAN, 1993, p. 6.

¹⁷ Sur ce thème, voir Denis-Constant Martin, dir., *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*, Paris, Karthala/IFRA, 1998.

¹⁸ D'autres objets auraient pu être étudiés, comme les symboles représentés sur les bulletins de vote des candidats : l'image de la renaissance ou de la résurrection sur le bulletin de N. Soglo, le soleil se lève au loin, ses rayons éclairent une carte du Bénin dessinée au premier plan, au centre de laquelle se dégage le visage du candidat, l'utilisation de la figure de l'arc-en-ciel par A. Houngbédji, etc... De même, en ce qui concerne les slogans des candidats, qui mettent en avant les qualités individuelles des leaders : « La force du courage et le poids de l'expérience » (M. Kérékou), « Plus qu'un président, c'est un patriote » (M. Kérékou), « Il connaît le pays » (B. Amoussou), ou sont orientés vers l'avenir :

que l'on pourra questionner les codes de conduite des acteurs en campagne, dans ce temps électoral particulier. L'étude de nombreux tracts et l'observation de plusieurs meetings à Cotonou permettent de relever certains aspects de la compétition politique qui ne sont pas toujours mis en avant et, surtout, de repérer les différents langages symboliques issus de la transition et utilisés par les acteurs politiques.

Tracts et meetings, deux objets politiques dans la campagne

Dans toute campagne électorale, les meetings, lieux privilégiés d'émotion et d'expression des passions politiques, constituent des moments forts de la fête électorale, un des rares lieux de contact direct, physique entre les candidats et les électeurs. Ils activent aussi toute une symbolique, offrent une mise en scène - et en son - du politique, génèrent des échanges, qui s'avèrent inégalitaires, entre acteurs politiques et spectateurs¹⁹. Ils répondent à un dispositif bien précis. Organisés à Cotonou en plein air ou dans des lieux publics (Stade de l'Amitié, Hall des arts) où se déroulent habituellement des manifestations sportives ou culturelles, ils témoignent largement de la dimension festive de la campagne électorale²⁰. La visibilité maximale est recherchée (les images seront diffusées dans les journaux télévisés). Ils proposent une mise en scène du politique (où rien n'est laissé au hasard dans l'ordre des arrivées ou le choix des intervenants) dans un décor souvent minimal, fait de quelques affiches et banderoles, qui reprennent les slogans et les symboles du candidat. La musique et la chanson y occupent une place importante. Des orchestres et des chorales participent à l'animation, les mêmes musiciens pouvant d'ailleurs passer d'un rassemblement à un autre, en fonction de la demande et des rétributions. Les discours qui y sont tenus, justement parce qu'ils sont prononcés dans cet espace précis, revêtent une dimension particulière.

A l'entrée du stade « René Pleven » de Cotonou II, où se déroulait le 16 mars l'ultime meeting de M. Kérékou à la veille du second tour, en présence des candidats qui avaient appelé leurs électeurs à voter en faveur de l'ancien chef de l'Etat, c'est ainsi une foule nombreuse et joyeuse qui affluait et entraînait lentement dans l'enceinte. Des véhicules bâchés et des camions recouverts d'affiches et de photos de M. Kérékou débarquant des grappes de partisans du général, revêtus de T-shirt à son effigie, des *zimidjan* mobilisés en nombre, eux aussi parfois ensevelis sous les posters du « candidat des candidats », des curieux se pressant aux alentours du stade, des vendeuses d'eau et d'arachides s'installant aux endroits stratégiques. Quelques groupes musicaux s'affairaient, faisant patienter la foule avant

« Avec sa nouvelle équipe, le Bénin progresse » (M. Kérékou), « L'assurance d'une vie meilleure » (N. Soglo), « Le Bénin avance, n'arrêtons pas le mouvement » (N. Soglo).

¹⁹ Le meeting « est ce lieu très particulier d'organisation de l'espace où les corps, où les regards sont disposés pour converger sur l'estrade ; où le lieu exhaussé du pupitre suggère l'éminence de celui qui parle ; lieu de rassemblement où sont construits les face à face et les côte à côte, légitimant la docilité de l'écoute et freinant les échanges d'une rangée à l'autre. Lieu de rassemblement ordonné qui dessine les approbations et les objets de respect. Dans cet espace construit vont se dérouler des échanges spécifiques, des interactions déterminées entre l'orateur chargé d'expliquer et d'émouvoir et, d'autre part, le public invité seulement à manifester ses approbations et désapprobations, masse invitée à applaudir ». P. Ansart, *La gestion des passions politiques, op. cit.*, p. 22.

²⁰ Les meetings auxquels j'ai assistés en 1996 se sont tous déroulés à Cotonou. Dans des petites villes, les conditions d'organisation sont différentes. De même en ce qui concerne les langues utilisées : alors que les intervenants s'exprimaient presque uniquement en français, les langues nationales sont plus souvent employées en dehors des grandes agglomérations.

l'arrivée dans le stade du cortège de véhicules amenant les intervenants. Lorsque M. Kérékou apparaît enfin, une ovation, mélange de cris et d'applaudissements, retentit depuis les gradins.

Mais les meetings peuvent aussi souligner la tension et l'âpreté de la lutte politique. C'est dans une atmosphère lourde que se déroule, le lendemain de la proclamation provisoire des résultats par la Cour constitutionnelle, le 25 mars, un meeting de N. Soglo au Hall des Arts. Une foule nombreuse prend d'assaut les tribunes, à la recherche de places de plus en plus rares, plusieurs centaines de personnes resteront à l'extérieur du bâtiment. Des bousculades pour un siège dégénèrent en mini affrontements, les esprits s'échauffent. « *Le peuple a trahi...* », « *Si on pouvait dire : "sortez vos cartes de la RB" ... Ils ont voté Kérékou mais ils sont venus pour écouter !* » entend-t-on. Un speaker galvanise les partisans rassemblés : « *Soglo, dix ans !* », « *Soglo, au secours !* ». Des spectateurs contrôlent l'appartenance au parti d'un individu qui cherche une place. Celui-ci est obligé de sortir sa carte pour prouver sa bonne foi.

Alors que le meeting constitue un moment fort de la scène politique visible, le tract, au contraire, souvent anonyme, donne à voir les non-dits, la trame souterraine de la campagne. Rédigés uniquement en français, ils se composent le plus souvent d'un simple texte, très rarement accompagné d'une illustration ou d'une photographie²¹. Anonymes dans la plupart des cas, ils sont parfois revêtus d'une signature plus ou moins authentifiable. On peut en fait distinguer trois catégories : les documents anonymes, ceux émanant d'un parti ou d'un mouvement clairement identifié, enfin, ceux qui sont bien revêtus d'une signature, mais celle-ci est difficilement authentifiable (une faction interne à un parti, un groupe de dissident). Beaucoup de ces documents relèvent en effet de manipulations évidentes, les signatures ne prouvant pas l'origine réelle des auteurs²². Un tract contestant l'appel d'A. Houngbédji à voter pour M. Kérékou au second tour est signé d'une mystérieuse « équipe de contestation du PRD »²³. Un autre, sans titre, portant la mention du « comité de coordination de la jeunesse du PSD », et diffusé après que le leader de ce parti, B. Amoussou, se soit également désisté en faveur de M. Kérékou, s'en prend violemment à ce dernier²⁴. A l'inverse, un « groupe des anciens dissidents de l'UTR », l'Union pour le triomphe du Renouveau, la coalition ayant soutenu N. Soglo en 1991, appelle à voter pour M. Kérékou, car « *toute la vie du régime de Soglo n'a été que parjure* »²⁵ et « les défenseurs de la paix branche de la Renaissance du

²¹ Tous les tracts dont il est fait référence ici ont été recueillis à Cotonou en mars 1996, le plus souvent directement (lors de meetings ou de défilés dans les rues), parfois indirectement (ils ont alors été collectés par d'autres personnes qui me les ont remis). Ils ont le plus souvent été réalisés après le premier tour et sont donc centrés sur les personnalités des deux finalistes. Certains tracts ont été diffusés entre le 2d tour et la proclamation officielle des résultats, voire même juste après celle-ci.

²² Dans son étude sur les tracts et la démocratisation au Niger, A. Niandou Souley, observant le grand nombre de documents anonymes, avait relevé la dimension stratégique de ces tracts devenus une « ressource à tranchants multiples et à manipulations diverses », un « instrument stratégique de la compétition politique ». A. Niandou Souley, « Tracts et démocratisation au Niger », *Année africaine 1991*, Bordeaux, CEAN, 1991, p. 431-443.

²³ « *Désolidarisons-nous de notre président Houngbédji et de sa bande d'hommes d'affaire à la solde de la France, avides de pouvoir et d'argent (...) Durant sa campagne, le président du PRD nous a ridiculisés avec ses propos démagogiques et mensongers* ». « Aux camarades du PRD », tract signé « pour l'équipe de contestation du PRD », diffusé entre les deux tours.

²⁴ Tract sans titre, signé « le comité de coordination de la jeunesse du PSD » diffusé entre les deux tours.

²⁵ « Au secours Kérékou ! Noubiyoyo soutenu par Soglo menace. Danger de mort ! », tract signé du « Groupe des anciens dissidents de l'UTR ».

Bénin révoltée contre Soglo et son équipe » signe une « *alerte au peuple béninois* » hostile au chef de l'Etat sortant²⁶. Ces tracts, même lorsqu'ils sont anonymes et que leurs conditions de production sont obscures, révèlent une bonne connaissance des mécanismes électoraux et des institutions. Ils sont le plus souvent distribués en marge d'un meeting ou d'un défilé des partisans d'un candidat et proviennent donc, plus ou moins directement, des partis et des acteurs en compétition, on ne peut pas les appréhender comme des modes d'actions populaires. Plusieurs genres sont utilisés (déclaration officielle d'un parti, texte d'un leader, lettre ouverte...) ainsi que différents styles (sérieux et argumenté, ironique, injurieux et calomnieux).

C'est d'abord la violence des propos et des arguments qui ressort à la lecture de ces documents (« *lorsqu'un gouvernement en arrive à ce point là, il est disqualifié, en quoi est-il donc différent du nazisme ?* »²⁷). La lutte politique y apparaît virulente. On met dans la bouche d'un adversaire, un propos qu'il n'a jamais tenu. Un tract fait ainsi dire à M. Kérékou : « *Je sais conserver mon pouvoir. Il suffira de liquider physiquement quelques opposants comme ce fut le cas au Togo et au Zaïre et le calme reviendra* »²⁸.

Quant aux conditions de diffusion, marquées par la rapidité, l'anonymat, le passage de la main à la main, elles renforcent l'aspect plus insaisissable de cet objet²⁹.

L'opposition entre ces deux objets de la campagne que sont le tract et le meeting doit cependant être relativisée. Si les meetings offrent effectivement le plus souvent une vision festive du combat politique, alors que les tracts témoignent très largement de la virulence des affrontements, les premiers peuvent aussi s'avérer être des lieux de tensions. De plus, les tracts sont parfois diffusés en marge des meetings, et l'on retrouve des idées et des arguments en commun.

De quelques thématiques utilisées durant la campagne

Ce sont surtout les tracts, parce que leurs conditions de fabrication et de diffusion l'autorisent, qui témoignent de la virulence des affrontements politiques. Des choses y sont écrites que l'on ne retrouve pas toujours dans d'autres lieux de la campagne, ni dans les meetings, ni dans les médias. On voit des thèmes surgir, d'autres arguments être mis en avant, d'autres langages symboliques être utilisés. Les tracts contribuent à la dramatisation des enjeux, témoignent de la virulence des affrontements et des attaques personnelles, même si la violence est parfois euphémisée par un recours à la dérision.

Bien sûr, la démocratie y apparaît d'abord comme un référentiel valorisé et partagé par tous les acteurs politiques, qui dénoncent l'attitude de leurs adversaires et se présentent comme les seuls garants de la continuation du processus en oeuvre depuis la fin des années

²⁶ « Alerte au peuple béninois », tract signé par « les défenseurs de la paix branche de la renaissance du Bénin révoltée contre Soglo et son équipe », diffusé entre les deux tours. La Renaissance du Bénin est le nom du parti de N. Soglo.

²⁷ « Au secours Kérékou ! Noubiyoyo soutenu par Soglo menace. Danger de mort ! », tract signé du « Groupe des anciens dissidents de l'UTR ».

²⁸ Tract sans titre, signé « le comité de coordination de la jeunesse du PSD », diffusé entre les deux tours.

²⁹ Les conditions de collecte de ces tracts mériteraient d'être également étudiées. Au cours du meeting du 25 mars, plusieurs tracts ont circulé, souvent en nombre très réduit. Pour en avoir un exemplaire, il fallait en faire une copie dans les petites boutiques alentour. Elles étaient prises d'assaut et il fallait attendre un certain moment pour obtenir les documents.

80. Un tract favorable à M. Kérékou précise que « *la démocratie est en danger au Bénin par le fait d'un chef d'Etat, Nicéphore Dieudonné Soglo, transformé en chef de parti et de clan. Il faut en prendre conscience et agir en toute responsabilité pour la nécessaire alternance démocratique* »³⁰. A l'inverse, des partisans de N. Soglo estiment qu'« *une puissance étrangère et des pays voisins ont cru acheter le peuple béninois et faire échec à sa démocratie (...). Ainsi ont-ils voulu montrer au monde entier que les africains peuvent élire démocratiquement un dictateur comme président de la République* »³¹. Au-delà de ces proclamations démocratiques, ce sont d'autres thématiques qui émergent.

Le répertoire du complot, de la manipulation et du secret

Ces tracts témoignent d'un climat emprunt de rumeurs où il est question de complots (la thématique du complot international a été particulièrement développée par les partisans de N. Soglo, un tract, d'ailleurs intitulé « *le complot international échoue et la démocratie triomphe* », accuse une puissance étrangère – la France - et des pays voisins - Togo, Nigeria -), de machinations en préparation, de réunions secrètes (évoquant la constitution d'une milice, un tract prétend, que « *lors d'une réunion organisée chez Désiré Vieyra en compagnie du ministre de l'Intérieur Alabi Gbégan et dont compte rendu a été fait à Soglo, il fut décidé pour contenir les opposants pendant la campagne électorale d'armer de fusils à lunettes, de stylos à rayon X, de pistolets silencieux ces dangereux miliciens* »³²), de vérités cachées (« *Nous ne disons rien jusqu'à présent mais nous savons bien des choses. C'est ce respect traditionnel qui nous a jusqu'à présent imposé ce respect et ce silence. Mais si "trop c'est trop", nous passerons outre ce respect et ferons éclater la vérité au grand jour* »³³).

Des manipulations supposées sont dénoncées, des adversaires sont accusés d'avoir procédé à des fraudes massives : « *A Porto-Novo, M. Albert Tévoédjré a été surpris en flagrant délit de fraude électorale en distribuant de l'argent aux électeurs avec des consignes de vote favorables à Mathieu Kérékou* »³⁴. Un tract affirme que dans le Nord, au 1^{er} tour, « *des mineurs, des malades, des togolais, des nigériens et même des cadavres ont voté* »³⁵. On accuse des concurrents de vouloir truquer les résultats « *Nous savons que Kérékou, Amoussou, Adjovi, Houngbédji et autres ont pris des contacts avec la cour constitutionnelle dont la plupart des membres sont achetés, dans le sens de recruter des informaticiens en vue de truquer les résultats par des invalidations et des annulations des bulletins de vote de Soglo* »³⁶. Des chiffres incontrôlables sont fournis, des actes invérifiables portés sur la place publique, des citations sujettes à caution retranscrites³⁷.

³⁰ « Halte au terrorisme d'Etat », déclaration en date du 12 février, signée par 24 partis politiques.

³¹ « Le complot international échoue et la démocratie triomphe », tract anonyme, diffusé entre le 2d tour et la proclamation officielle des résultats.

³² « Au secours Kérékou ! Noubiyoyo soutenu par Soglo menace. Danger de mort ! », tract signé du « Groupe des anciens dissidents de l'UTR ». Noubiyoyo, présenté comme un bandit, est accusé de diriger les services de sécurité du candidat N. Soglo, par l'intermédiaire d'une société de vigiles, baptisée Ouégbadja.

³³ « Lettre ouverte à Mgr de Souza », tract anonyme.

³⁴ « Quelques cas de fraudes orchestrées par les partisans du général », tract anonyme, diffusé entre le 2d tour et la proclamation officielle des résultats.

³⁵ Tract sans titre, signé « le comité de coordination de la jeunesse du PSD ».

³⁶ « Non au truquage des élections par la Cour constitutionnelle », tract anonyme diffusé entre le 2d tour et la proclamation officielle des résultats.

³⁷ La presse fonctionne, dans une certaine mesure, selon des mécanismes identiques de diffusion de rumeurs, de participation à des manipulations, d'articles achetés par des acteurs politiques, etc... On a

Le répertoire de l'argent et de la corruption

Plusieurs tracts stigmatisent les malversations imputées à leurs adversaires par le passé (au temps du régime révolutionnaire d'un côté, dans les premières années du Renouveau démocratique de l'autre) et les pratiques financières de ceux-ci en période électorale.

Critiquant le comportement de certaines personnes, aujourd'hui adversaire du général, un parti qui soutient sa candidature utilise l'image de la nourriture : « *Plusieurs cadres qui ont mangé pendant longtemps dans le plat du régime Kérékou sont revenus encore forts, vêtus de l'égide de la démocratie pour dénigrer l'homme, le calomnier et enfin pérenniser le règne de la bouffe, de l'arrogance et du pillage de nos ressources* »³⁸. Dans une optique inverse, on agite le spectre du retour aux affaires de M. Cissé, le marabout de M. Kérékou, coupable de nombreux détournements, et condamné à 10 ans de prison : « *Il a donné 3 milliards pour la campagne de son grand camarade de lutte. Celui-ci lui a promis qu'une fois au pouvoir sa 1^{ère} action sera de sortir son vieil ami de prison (...) Aujourd'hui les caisses sont encore pleines, les pilleurs sortent leurs griffes, ils ont encore faim...* »³⁹.

Les accusations sont aussi nombreuses en ce qui concerne plus précisément la période électorale. D'abord, le concurrent est accusé de s'être livré à un achat des voix des électeurs : « *on a distribué des pagnes, des coupes-coupes, du riz, du sel de cuisine, des paquets de tôle et du ciment. Tout cela a été financé par l'extérieur* » affirment des partisans de N. Soglo⁴⁰. Ensuite, les hommes politiques qui se sont désistés pour M. Kérékou entre les deux tours, se voient reprochés de l'avoir fait pour des raisons financières. A. Houngbédji est accusé d'avoir trahi « *sans scrupule pour 4 milliards le pacte que tu avais conclu avec Soglo* »⁴¹. Le texte précise aussi que « *l'argent qu'il [M. Kérékou] t'a donné aujourd'hui, il sait comment il va le récupérer demain* ». Cet argument est repris dans un autre tract adressé au peuple béninois : « *tu viens de sauver ton pays et sauver tes fils Adrien, Bruno, Tévoédjré, Théophile et d'autres qui pour de l'argent t'on trahi* »⁴². Enfin, même les membres de l'institution chargée de proclamer et de vérifier les résultats sont accusés d'avoir été achetés : « *La cour constitutionnelle n'a pas voulu tenir compte de ces fraudes, car les membres de cette cour ont tous reçu 25 000 000 chacun pour trahir le Bénin et le vendre à la France* »⁴³.

pu lire durant cette campagne dans des journaux, la composition du prochain gouvernement de N. Soglo (dominé, évidemment, par sa famille et des ministres presque uniquement originaires du Zou), les comptes-rendus de réunions secrètes entre hommes politiques du Nord se préparant à un partage du pouvoir, la description de tentatives d'assassinat visant des personnalités ou de mouvements de contestation qui toucheraient les armées.

³⁸ « Notre réquisitoire et notre choix », tract signé du PSD-Bélier.

³⁹ « Et revoilà Cissé Amadou Djin le diable pour vous narguer », tract anonyme.

⁴⁰ « Le complot international échoue et la démocratie triomphe », tract anonyme, diffusé entre le 2d tour et la proclamation officielle des résultats. Cette marchandisation du vote ne constitue pas nécessairement un obstacle, voir R. Banégas, « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique africaine*, n° 69, 1998.

⁴¹ « Lettre ouverte à Adrien Houngbédji », tract signé le comité de vigilance.

⁴² « Le complot international échoue et la démocratie triomphe », tract anonyme, diffusé entre le 2d tour et la proclamation officielle des résultats.

⁴³ « Quelques cas de fraude orchestrées par les partisans du général », tract anonyme, diffusé entre le 2d tour et la proclamation des résultats.

Le répertoire ethnique et régionaliste

L'étude des tracts montre aussi l'utilisation d'arguments qui n'apparaissent habituellement pas dans les discours politiques. C'est tout particulièrement le cas des références « régionalistes » ou « ethniques », qui témoignent de l'existence d'une campagne de l'ombre. Plus exactement, lorsque des allusions sont faites à ces thèmes dans les discours, c'est systématiquement pour en dénoncer les dangers, stigmatiser l'utilisation que les adversaires en font et appeler à l'unité nationale. Aucun leader ne revendique ouvertement le soutien de sa seule région. Or, les résultats électoraux témoignent d'une importante régionalisation du vote, qu'il convient cependant de relativiser en 1996, puisqu'elle fut atténuée par la nationalisation des enjeux et par le jeu des alliances politiques entre les différents leaders (la campagne de M. Kérékou a été organisée par des hommes du sud, le ralliement d'A. Houngbédji et de B. Amoussou, dont les bastions sont les régions du sud-est et du sud-ouest, a renforcé cette dynamique). Au premier tour, M. Kérékou obtient de bons scores dans le nord (86,5 % dans l'Atacora et 80,8 % dans le Borgou), N. Soglo dans le centre et le sud (70,1 % dans le Zou et 60,8 % dans l'Atlantique) et les autres candidats dans leur région d'origine, A. Houngbédji dans l'Ouémé (61,1 %), et B. Amoussou dans le Mono (40,7 %). Au second tour, M. Kérékou obtient effectivement 95,6 % dans l'Atacora et 85,5 % dans le Borgou, mais aussi 68,6 % dans l'Ouémé et 29,6 % dans l'Atlantique.

Ces arguments en creux sont présents dans plusieurs tracts. En s'adressant à différentes populations du sud et du centre du pays, des auteurs en appellent à l'unité de la région : « *Il semblerait que l'histoire nous échappe. Tado origine des peuples Adja, Houéda, Fon et Goun. Unissons-nous pour sauver le peuple béninois* »⁴⁴. Un autre document exacerbe les rivalités régionalistes, en mettant cette phrase dans la bouche de M. Kérékou : « *je n'ai aucune confiance en l'homme du Sud et une fois au pouvoir, je me vengerai de ces sudistes qui m'ont arraché le pouvoir* ». Le document se poursuit et justifie une alliance des populations du sud : « *Tous les Nordistes ont voté pour Kérékou, qu'ils soient du Borgou ou de l'Atacora. Même les baribas qui traitent les sombas d'esclaves ont voté pour le somba. Ne soyons pas bêtes ! La lutte semble devenir une lutte entre le Nord et le Sud* ». Alors, se demandent les auteurs, « *n'est-il pas temps que tout le Sud soutienne désormais un seul candidat ?* »⁴⁵.

Entre violence et dérision : critique des acteurs et représentation symbolique de la mort

Qu'il s'agisse de l'utilisation d'un argumentaire régionaliste, de références à des pratiques de corruption, ou plus encore d'allusions à des complots, on perçoit une violence latente, qui paraît bien éloignée de l'atmosphère beaucoup plus pacifiée de la campagne. Cette dureté est cependant atténuée par un recours à la dérision et à un traitement symbolique.

Violence et dérision dans les critiques personnelles

S'il y a un élément en commun entre les meetings et les tracts, c'est bien la forte personnalisation de la vie politique dont ils témoignent. Le débat est centré autour des personnes et porte peu sur les programmes et les propositions des candidats. Dans les réunions publiques, la foule vient voir et entendre M. Kérékou ou N. Soglo, et non les autres acteurs politiques également présents. Attendant sagement l'arrivée de l'ancien dictateur à un meeting organisé en soirée place Lénine à Cotonou le 15 mars, les sympathisants et les

⁴⁴ « Réveillons nous », tract anonyme.

⁴⁵ Tract sans titre, signé « le comité de coordination de la jeunesse du PSD ».

curieux patientent avec la musique qui sort de la sono et un concours de danse qui déclenche l'hilarité de l'assistance. Lorsqu'un des lieutenants de M. Kérékou annonce finalement que celui-ci ne pourra pas venir - après une fausse alerte, un brouhaha et des « il arrive, il arrive » qui ont parcouru la foule - il suffit de quelques minutes pour que la place se vide.

Les tracts n'ont pas comme objectif de présenter les idées du candidat, de défendre son programme, de diffuser ses propositions mais de vanter ses qualités personnelles ou, plus souvent encore, d'attaquer un adversaire, souvent sur un plan très personnel. Il s'agit alors de déstabiliser les concurrents, de leur enlever tout crédit. Les tracts émanant de partis politiques clairement identifiés qui proposent un argumentaire cohérent et solide constituent une exception. Dans ce jeu qui consiste à mettre en cause un adversaire, non pas sur son bilan ou son projet, deux techniques semblent souvent utilisées, mêlant les registres de la dérision et de la violence.

D'abord, l'attaque contre la personnalité même du concurrent, dont toutes les facettes sont évoquées, y compris les plus intimes. Un tract intitulé « De qui a besoin le peuple ? » propose un comparatif des quatre principaux candidats, tout à la gloire de N. Soglo. Les rubriques successives sont intitulées « *gestion* », « *ambition* », « *niveau intellectuel et profession* », « *attitude* » (M. Kérékou est présenté comme « *brouillon, écarquille les yeux tout rouge donnant l'impression d'être sous l'effet d'un stimulant* », B. Amoussou comme « *flegmat [sic], rusé, peu convaincant* », A. Houngbédji comme « *inconstant, hésitant, manque d'initiative, accapareur* » alors que N. Soglo est « *calme, serein, pondéré, aborde les problèmes avec compétence et aisance* ») et, tout en haut du tract, « *situation matrimoniale* » (M. Kérékou apparaît comme un « *célibataire endurci, polygame invétéré, fait usage du pouvoir et de l'argent pour détourner les jeunes filles élèves* », A. Houngbédji est « *instable, remarié pour la circonstance, rend cocu ses parents et proches collaborateurs* », B. Amoussou « *marié et remarié, discret et hypocrite dans ses multiples envolés extra-conjugaux* » alors que N. Soglo est « *marié monogame, père de deux enfants* »)⁴⁶. Un autre tract, hostile à A. Houngbédji, précise que « *ce qui s'est passé entre toi, ton frère et ta femme ne regarde pas le peuple béninois. Il semblerait que chez vous la trahison soit le maître mot de toutes vos actions* »⁴⁷.

Une autre technique consiste à ressortir d'anciennes affaires pour déstabiliser un adversaire ou montrer l'incohérence de son comportement. La photocopie d'un article de six pages de *Daho-Matin* du 13 février 1961, intitulé « *Réponse au petit commis Albert Tévoédjré* », signé de l'écrivain Paul Hazoumé a ainsi circulé. Dans ce texte lié aux événements politiques de l'époque, P. Hazoumé s'en prend, dans des termes très virulents, à A. Tévoédjré, qui est en 1996, l'un des maîtres d'œuvre de la campagne électorale de M. Kérékou. « *Un avorton* », « *un malade* », « *un valet assoiffé de prébendes* », « *un insignifiant roquet* ». « *Il s'étend à plat ventre et se met à ramper pour obtenir des faveurs des puissants du jour. Il sait jouer des coudes pour aller occuper la première place à côté des maîtres provisoires de notre République* »⁴⁸. Après le ralliement pour le second tour d'A. Houngbédji à M. Kérékou, c'est la une de *Daho-Express* du 7 mars 1975, « *Quand la vérité éclate, les*

⁴⁶ « De qui a besoin le peuple ? », tract signé du Front uni des élèves et étudiants pour la réélection du président Soglo (FUEERPS).

⁴⁷ « Lettre ouverte à Adrien Houngbédji », tract signé « le comité de vigilance », diffusé avant le 2d tour.

⁴⁸ « Réponse au petit commis Albert Tévoédjré » par P. Hazoumé, *Daho Matin* n° 912, 13 février 1961, 6 pages diffusées sous forme de tract.

menteurs se sauvent, la révolution triomphera », qui est diffusée. Arrêté pour complot contre le régime de M. Kérékou, l'avocat A. Houngbédji s'était à l'époque évadé de prison, avant de trouver refuge à l'étranger.

Les manifestations de violence symbolique et le répertoire de la mort

La thématique de la mort est présente dans plusieurs tracts. Un imaginaire fait d'annonces de décès, de cercueils ou d'enterrements, est parfois mobilisé. Un « Comité de vigilance », dans une lettre ouverte à A. Houngbédji, lui annonce que « *Kérékou a déjà programmé ta mort. Il te laissera quelques jours pour jouir de ce pouvoir que tu cherches désespérément depuis des années. (...) Sous le couvert d'un coup d'Etat manqué, Kérékou va simplement te faire assassiner toi, ton fils et tous tes ministres dans son gouvernement (...) La date est déjà arrêtée, Adrien tu as exactement 8 mois et 2 semaines pour jouir de tes 4 milliards profite-en ou cherche un autre déguisement* »⁴⁹. Un autre document : « *Entre deux maux, il faut choisir le moindre : Soglo insulte, n'est-ce pas ? Mais Kérékou tue...* »⁵⁰.

Mort physique annoncée, mais aussi mort symbolique, représentée et mise en scène. En bas d'un tract hostile à l'ancien dictateur, un cercueil est dessiné, avec la mention « Adieu Kérékou » et des caméléons représentés dessus : « *Que la terre te soit légère avec tes caméléons* » est-il mentionné⁵¹. Un autre reproduit un avis de décès de N. Soglo, identique aux annonces traditionnelles, et le programme précis de ses obsèques⁵² : « *les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de vous annoncer le décès tragique de leur cher et regretté...* ». Les cérémonies religieuses liées aux obsèques du défunt sont annoncées sur un mode humoristique : « *mercredi 03 avril 1996 : Veillée de prières et de chants à l'Eglise Magouilles sans succès par la chorale "privatisation". Jeudi 04 avril 1996 : 10 heures : Chapelle ardente à l'Assemblée nationale à Porto-Novo, 16 heures : Inhumation au cimetière de la dévaluation du Franc CFA après messe corps présent par Monseigneur Kekereke*⁵³ *en l'Eglise de l'Unité nationale au Palais des gouverneurs à Porto-Novo ; samedi 06 avril 1996 : Messe de huitaine en l'Eglise fosses et pavés pour la privatisation des sociétés d'Etat* ». Le traitement est certes ici ironique, mais en calquant le texte précisément sur les formulations utilisées et les cérémonies programmées lors d'un décès (veillées de prières, messe de huitaine...), ce document renvoie à toute une symbolique de la mort et du rituel des obsèques. La force de cette image tient aussi au fait que les cérémonies mortuaires revêtent une dimension nouvelle depuis quelques années et constituent un moment fort de sociabilité⁵⁴. L'utilisation de la symbolique de la mort et du rituel chrétien de l'enterrement, malgré le ton apparemment léger du tract, en font un document qui témoigne surtout de la dureté de l'affrontement politique.

⁴⁹ « Lettre ouverte à Adrien Houngbedji », tract signé « le comité de vigilance ». Les 4 milliards font référence à la somme qu'aurait reçu A. Houngbédji en échange de son appel à voter pour M. Kérékou. Le déguisement renvoie aux conditions de l'évasion d'A. Houngbédji de la prison en 1975 : c'est déguisé en femme qu'il avait alors fui de Cotonou.

⁵⁰ « Et revoilà Cissé Amadou Djin le diable pour vous narguer », tract anonyme.

⁵¹ « Réveillons nous », tract anonyme.

⁵² « Annonce de décès », tract anonyme, diffusé après le second tour.

⁵³ « Kekereke » était le cri de ralliement des partisans de M. Kérékou.

⁵⁴ Toute une économie de la mort s'est développée, comme en témoigne la floraison des entreprises privées de pompe funèbre et les multiples services qu'elles proposent ou les séquences quotidiennes d'annonces de décès sur les stations de radio et les chaînes de télévision, aujourd'hui privées et publiques.

Cette représentation de la mort se retrouve dans la pratique des enterrements symboliques, dont deux exemples m'ont été rapportés. A Porto-Novo, des jeunes auraient loué un corbillard et un cercueil jusqu'au cimetière pour représenter l'enterrement de N. Soglo. Le même événement se serait déroulé à Abomey, avec l'ancien président Justin Ahomadegbé, pour le « punir » de son refus de soutenir le candidat « de la région », N. Soglo.

La campagne électorale et les opérations de vote se sont cependant déroulées de manière pacifique. Cette violence qui transparaît de nombreux tracts, que l'on a pu percevoir épisodiquement dans des meetings, était absente des bureaux de vote, ces « espaces pacifiés, sous surveillance, consacrés, neutralisés »⁵⁵. Au cours de la campagne électorale, la violence se trouve reléguée dans certains lieux, le tract apparaissant plus que d'autres comme un réceptacle de ce type d'arguments. Les attaques personnelles, les rumeurs, les appels à l'unité régionale, se trouvent contenus au niveau des tracts et de certains discours. Cette présence, dans l'ombre, de marques de violence est-elle forcément un signe de l'absence de pacification des mœurs politiques ? Ou bien, le confinement dans des lieux bien délimités, n'est-il pas plutôt partie prenante d'un processus plus général d'euphémisation de la contrainte physique, d'éradication et de forclusion de la violence⁵⁶ ? Au vu de l'acceptation généralisée de la procédure électorale et du déroulement pacifique de ce scrutin en particulier, on serait tenté de le penser. En ce qui concerne les enterrements symboliques décrits dans les tracts ou effectivement mis en œuvre, on peut établir un rapprochement avec les manifestations de violence symboliques dans l'espace public relevées par Olivier Ihl et Yves Déloye lors des élections municipales à Paris en 1904. Evoquant l'organisation de « désordres » devant le domicile des candidats ou de défilés d'intimidation, les auteurs rappellent qu'une marge de déviance était acceptée. Cette violence persistante n'était pas contradictoire avec un processus plus général de pacification des mœurs politique en France⁵⁷.

L'empreinte du religieux dans la campagne : matrice commune et langage chrétien

Pour beaucoup de Béninois, la transition politique a été vécue et interprétée en termes religieux. Non seulement parce que des institutions ou des acteurs religieux ont participé au processus (Mgr de Souza, alors évêque coadjuteur de Cotonou, dirigea le présidium de la Conférence nationale, puis le Haut conseil de la République, l'une des institutions de la transition, faisant office d'assemblée législative, puis de cour constitutionnelle), ou parce que celui-ci a été accompagné et encadré par de nombreuses cérémonies, mais surtout parce qu'une lecture des événements, en termes d'intervention divine ou de miracle, s'est diffusée. La guérison de N. Soglo, tombé mystérieusement et gravement malade à la veille du second tour en 1991, a renforcé cette vision. Tout un imaginaire religieux s'est alors développé, symbolisé par l'expression : « Dieu aime le Bénin ». Portée par des acteurs religieux et politiques bien précis, diffusée à travers de nombreuses chansons, largement partagée par la population, cette représentation a plus fonctionné comme une matrice, un cadre de lecture commun, aux significations diverses, allant au-delà des appartenances religieuses et politiques des individus. Jusqu'à l'élection de 1996, le religieux n'apparaît pas un argument mis en

⁵⁵ Olivier Ihl, *Le vote, op. cit.*

⁵⁶ Olivier Ihl et Yves Déloye, « La civilité électorale : vote et forclusion de la violence en France », *Cultures et conflits*, n° 9/10, 1993, p. 75-96.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 94.

avant dans la lutte politique. Tout change à l'occasion de cette consultation présidentielle : l'un des candidats, M. Kérékou, se présente en tant qu'homme nouveau, chrétien converti, et donne à entendre et à voir cette nouvelle appartenance. On assiste à l'émergence d'une vision chrétienne, spécifiquement évangélique. Difficilement repérable au niveau des tracts, où le religieux n'occupe qu'une position marginale dans l'argumentaire⁵⁸, c'est surtout en observant des meetings, en particulier ceux de M. Kérékou, que l'on perçoit cette évolution. Un imaginaire emprunt de religieux, repérable travers la mise en scène, les discours tenus et la circulation de chansons, est fortement mobilisé.

Mise en scène et comportement des acteurs

C'est le 12 janvier 1996 que M. Kérékou met un terme à sa traversée du désert. Pendant près de cinq ans, depuis sa défaite électorale face à N. Soglo et son retrait du pouvoir, il a gardé un silence complet, n'intervenant pas dans le débat politique. Restant calfeutré dans la résidence administrative qu'il occupe à Cotonou, se rendant de temps en temps dans le Nord à Natitingou, il a effectué quelques sorties publiques qui lui ont permis de tester sa popularité. Le lieu retenu pour effectuer sa rentrée politique, deux mois avant le premier tour n'est pas anodin. Le choix de l'hôtel PLM Aledjo a valeur de symbole, c'est là que s'est déroulée la Conférence nationale en 1990. Il s'agit pour M. Kérékou de se situer dans la lignée de ce forum, pour mieux stigmatiser les « dérives » du pouvoir de N. Soglo, de mettre en avant le Kérékou qui acceptait la souveraineté et les résultats de ces assises. Il vient présenter son livre programme, *Préparer le Bénin du futur*, sans annoncer explicitement sa candidature à l'élection présidentielle. Il n'apparaît ni en tenue « traditionnelle », ni en costume cravate, ni en vêtement militaire, mais habillé comme un clergyman, veste classique et chemise blanche à col droit, ainsi qu'on le verra sur les affiches électorales quelques semaines plus tard⁵⁹. Tel un pasteur en chaire, il se tient à la tribune, le regard intense, dans une mise en scène qui accentue l'image nouvelle, « le Kérékou nouveau est arrivé » comme il est proclamé sur des affiches, qu'il entend désormais donner de lui. Image nouvelle que les gestes, l'allure, les vêtements sont chargés de crédibiliser, par un travail de présentation de soi, par « des jeux d'images et de rôles »⁶⁰.

On pourrait établir un parallèle entre ce meeting, ou ceux qui suivront, et les croisades religieuses qui se sont multipliées à Cotonou au cours des années 1990, d'autant plus que ces manifestations se produisent généralement dans les mêmes lieux⁶¹. La cérémonie d'investiture qui se déroule le 04 avril à Porto-Novo après la victoire électorale de M. Kérékou, a aussi pris des allures de croisade religieuse. Retransmise en direct à la radio et à la télévision, elle s'est terminée par un discours du nouveau président, au terme duquel il a placé son mandat « *sous le signe de la protection de Dieu* ».

⁵⁸ Voir cependant l'analyse particulière d'un tract en annexe.

⁵⁹ Evoquant « les symboliques vestimentaires du politique », Jean-François Bayart note que « le vêtement, à l'instar de tout répertoire culturel, est instrumentalisé par les acteurs politiques. Ces derniers l'utilisent pour émettre des messages d'autorité, de proximité ou de contestation, ou encore pour peaufiner leur style ». J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 200.

⁶⁰ Philippe Braud distingue cinq grandes catégories d'« objets » autour desquels « l'activité symbolique se déploie sur la scène politique » : les mythes, les valeurs, les jeux d'images et de rôles, les liturgies, les objets matériels. Philippe Braud, *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes*, Paris, Presses de la FNSP, 1991, p. 21.

⁶¹ Ces meetings s'apparentent réellement à des liturgies politiques. Voir Claude Rivière, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF, 1988.

Nouveaux langages et références chrétiennes

C'est surtout en étudiant les discours tenus par M. Kérékou que l'on perçoit la mobilisation d'un imaginaire religieux et l'apparition d'un nouveau langage politique.

Ce 12 janvier 1996, sortant de sa retraite politique, l'ancien chef d'Etat surprend beaucoup de béninois par les propos qu'il tient : les références à Dieu sont nombreuses, l'ensemble du discours est imprégné d'un langage chrétien nouveau. Après avoir rappelé que *« toute l'écriture a été inspirée de Dieu, et est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour instruire utilement afin que l'ordre de Dieu soit accompli »*, il continue, brandissant le livre qu'il présente : *« ça, ce n'est pas la Bible. Mais celui qui a consigné ces réflexions dans ce petit ouvrage est une créature de Dieu »*. Revenant sur le passé, il reconnaît : *« Aujourd'hui, je vous parle en tant qu'homme nouveau. Car aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire : "comptons sur nos propres forces"⁶². Nous avons fait la révolution en mettant Dieu de côté, et il nous a sanctionné. Nous lui rendons grâce »*. Ce nouveau langage puise dans des thématiques spécifiquement évangéliques, par exemple lorsque M. Kérékou affirme qu'actuellement, *« nous vivons dans un monde satanique, et le prince de ce monde est le démon »*. Il présente enfin ses vœux au peuple béninois, en appelant à Dieu : *« de par sa surabondante grâce, que cette nouvelle année 1996 voit la nation béninoise tout entière faire l'expérience de son amour infini, de sa puissante protection, de sa paix qui surpasse toute intelligence et de sa prospérité dans tous les secteurs d'activité de la vie nationale. Il n'y a pas de vœu qui appartienne à l'être humain sans être béni par Dieu »*. Il ne s'agit pas seulement ici de l'utilisation dans un discours de références religieuses, ce à quoi beaucoup d'acteurs politiques se livrent, mais de la construction d'un langage religieux sur le politique. Ce discours permet alors d'expliquer l'échec du régime révolutionnaire (par la mise de côté de Dieu), d'analyser la situation contemporaine (le monde satanique, les démons), de tracer des perspectives heureuses d'avenir (par la puissante grâce de Dieu). Il se propose de fournir une lecture complète de la situation politique et de l'avenir. La salle, acquise à la cause politique de l'ancien chef de l'Etat, est plutôt amusée de voir l'ancien marxiste rendre aujourd'hui grâce à Dieu dans son discours. Quelques ovations viennent saluer les points saillants de son intervention.

De nouveau, lors de son dernier grand meeting à la veille du second tour, le 16 mars, M. Kérékou prononce un discours offrant une lecture religieuse. Passant du coq à l'âne, multipliant les allusions souvent confuses, envoyant des piques à ses propres alliés, le ton est cette fois beaucoup plus agressif à l'égard de son adversaire. *« Je ne crois pas qu'il ait des sentiments sataniques »* dit-il à propos de N. Soglo, avant d'ajouter plus loin, en faisant référence au second prénom, Dieudonné, de son concurrent : *« Nous ne voulons pas la mort d'un pêcheur (...) même s'il porte un beau nom, un joli prénom, car Dieu l'a dit "aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé", il va se mettre en travers de cette recommandation. Nous serons jugés à titre individuel et que chacun prépare ici son dossier. Et s'il y a quelqu'un qui doit les punir, c'est Dieu lui-même qui les sanctionnera »*. Evoquant la Renaissance du Bénin, le parti de N. Soglo, il s'en prend à ceux qui *« sont sous la coupe de Satan et vivent le régime d'un antéchrist qui n'a pas de nom »*. Sentiments sataniques, forces occultes, pêcheur, antéchrist : les termes employés, dans un discours en grande partie improvisé, sont forts. Ils témoignent d'une lecture fondamentaliste de la Bible, basée sur une

⁶² Il s'agit d'un des slogans utilisés sous le régime révolutionnaire.

connaissance du texte, qui lui permet de citer des extraits du livre. Ce n'est pas seulement la figure du pêcheur repentant qui apparaît ici, mais celle du converti, du prosélyte.

N. Soglo essaya de répondre à de tels discours. Dans une intervention radiotélévisée avant le second tour, présentant un profil humble, il colore son discours d'intonations religieuses : « *nous faisons appel à votre indulgence et à votre compréhension et nous demandons chaque jour à Dieu, le tendre, le généreux, le miséricordieux, de nous pardonner nos torts et de nous aider à nous améliorer pour mieux servir notre pays* ». Affirmant à son tour que « *Dieu ne nous abandonnera pas* », que « *l'Éternel veille* », il ne propose cependant pas une lecture religieuse du politique.

La circulation des chants

La chanson occupe une place importante dans les meetings : certains partis ont créé leur hymne et possèdent leur propre groupe, des chorales et des orchestres sont mobilisés pour participer à l'animation de ces manifestations, des rythmes traditionnels sont repris, des airs plus modernes sont diffusés, des chanteurs se produisent ou viennent apporter leur soutien aux candidats. Or, la chanson constitue aussi un élément central des croisades chrétiennes et l'on va assister à la circulation de chants d'un univers à l'autre.

Alors que l'on attend l'arrivée de N. Soglo dans un Hall des Arts bondé, le 25 mars, un chant, dirigé par un speaker, micro à la main, s'élève lentement d'une partie des tribunes :

L'animateur : « *plus haut, plus haut...* »,

la foule répond : « *Soglo est plus haut* »,

l'animateur : « *plus bas, plus bas...* »,

la foule : « *Kérékou est plus bas* ».

L'air et les paroles rappellent ceux d'un chant entendu au cours des campagnes et des croisades d'évangélisation : « *Jésus est plus haut, plus haut... Satan, est plus bas, plus bas...* ». Comme dans les manifestations évangéliques, l'animateur joint le geste à la parole, mains et pouces levés en l'air, ou au contraire, pointés vers le sol. On a là un exemple de circulation d'un chant du registre religieux dans l'univers politique, par un processus de réappropriation et d'adaptation du texte. Il témoigne de la porosité des sphères politiques et religieuses, des emprunts réciproques de ressources symboliques. Par ailleurs, la lecture religieuse de la vie politique formulée explicitement par M. Kérékou dans ses discours lui est ici renvoyée : cette fois c'est lui qui est assimilé à Satan, alors que son adversaire est comparé à la figure du Christ.

On retrouva cette proximité entre manifestation politique et religieuse, avec la cérémonie d'investiture de M. Kérékou le 4 avril. Elle prit l'allure d'une croisade religieuse, lorsque à la fin, après tous les discours et alors que le nouveau chef de l'Etat terminait de recevoir les félicitations des invités, un chanteur présent dans l'enceinte de la manifestation, micro à la main, entonna en direct : « *Glory, glory, alleluia, glory, glory alleluia, Jésus est adoré... glory, glory, alleluia, Jésus nous a sauvé* ». Un hymne religieux, chrétien, était introduit au cœur même de l'une des plus importantes cérémonies politique, celle qui inaugure le mandat du nouvel élu et qui est là aussi pour rappeler aux citoyens à qui ils doivent désormais obéir.

Au-delà de la mobilisation d'un imaginaire politico-religieux né avec la Conférence nationale, l'on vit surtout apparaître, en particulier autour de M. Kérékou, un langage plus spécifiquement chrétien, évangélique, construit à partir d'une lecture biblique des événements

politiques. Il correspond à la conversion au christianisme d'un acteur politique. Plus largement, cette évolution est à mettre en relation avec l'expansion, depuis la fin des années 1980, des églises évangéliques et pentecôtistes, en particulier à Cotonou. Au cours de la dernière décennie, elles ont acquis une visibilité sociale importante, par une occupation régulière de l'espace public physique (pour des campagnes d'évangélisation, de grands rassemblements...) et une volonté, renforcée après le retour au pouvoir de M. Kérékou, d'être plus présentes dans les débats et de toucher activement le monde politique.

Cette étude empirique de la campagne électorale, à travers les tracts et les meetings, renvoie à l'ambivalence qui caractérisait le déroulement de cette campagne, entre mobilisation populaire et climat de tensions, entre ambiance festive et signes de violence. La question de la violence reste ambiguë : la brutalité de certains propos, la virulence des arguments, le recours à l'image de la mort, en font un élément important. Elle paraît cependant atténuée, euphémisée par un recours à la dérision et un traitement symbolique. On voit également apparaître ou se préciser, de nouveaux langages politiques, comme le religieux, dans une lecture spécifiquement chrétienne. Ce sont aussi ces processus de pacification et de formation de nouvelles représentations qui peuvent contribuer à renforcer la légitimité des mécanismes électifs.

*
* *

Annexe :

« Soglo a oublié Dieu or tout le monde ne peut pas être vodounsi ! »⁶³

Sous cet intitulé, est construit un argumentaire qui s'avère particulièrement intéressant et révélateur du recours au religieux dans la campagne. Signé d'une mystérieuse Association des Chrétiens d'Afrique et consacré presque exclusivement à des considérations religieuses, ce tract propose un réquisitoire contre l'attitude de N. Soglo à l'égard du culte vodun et un appel aux chrétiens à voter en faveur de M. Kérékou. Rappelant la guérison du chef de l'Etat en 1991, « *tout le monde avait prié et invoqué Dieu pour que cet homme retrouve santé et vigueur* », le document relève que « *sitôt guéri il tourna le dos à Dieu et vira progressivement vers le fétichisme et le Vodoun* ». Evoquant ensuite l'organisation du festival Ouidah 92, une grande manifestation célébrant la culture vodun, l'octroi d'un jour férié à la communauté vodun et la « *confiscation des médias d'Etat au profit des chefs traditionnels du culte Vodun* », Soglo y est accusé d'avoir « *réveillé les choses inertes* » et de les utiliser « *à des fins aveuglantes de manipulation des consciences, dans le seul but de pérenniser au pouvoir [sic]* »⁶⁴. Puis, le texte évoque des événements plus récents, comme un meeting de la Renaissance

⁶³ Tract signé de l'Association des chrétiens d'Afrique. Les vodounsi sont les adeptes des cultes Vodun.

⁶⁴ Sur les relations entre le régime Soglo et le Vodun, voir Emmanuelle Kadya Tall, « De la démocratie et des cultes voduns au Bénin », *Cahiers d'Études africaines*, XXXV(1), n° 137, 1995, p. 195-208 ; Ulrike Sulikowski, « "Eating the flesh, eating the soul", Reflections on politics, sorcery and vodun in contemporary Benin » in Jean-Pierre Chrétien, dir., *L'invention religieuse en Afrique*, Paris, Karthala, 1993, p. 379-392 ; C. Mayrargue, « Démocratisation politique et revitalisation religieuse.

du Bénin au cours duquel un « *bœuf a été immolé et où certaines adeptes d'un culte vodun ont sans vergogne plongé la bouche dans le sang frais récitant des incantations et des louanges en l'honneur du chef de l'Etat* ». Des coïncidences - « *ou le signe d'un destin tragique ?* » est-il précisé dans le tract - sont aussi relevées. Un accident de la circulation sur la route d'Abomey qui aurait coûté la vie à la sœur et aux neveux de N. Soglo est expliqué par le fait que quelques semaines auparavant celui-ci avait reçu « *des pouvoirs maléfiques des chefs traditionnels* » au Nigeria. La présence de chefs « *fétichistes* » lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet de la francophonie en décembre 1995 est mise en relation directe avec l'accident d'un avion de la Camair qui s'est écrasé à Douala « *après avoir quitté Cotonou dans une atmosphère lourde, négative et maléfique* ». Le tract précise ensuite que « *beaucoup de chrétiens désespérés devant cette démesure de Soglo Nicéphore s'en remettent à Dieu* », pour finalement conclure, après deux citations bibliques (« *“on reconnaît un arbre par la qualité des fruits qu'il porte. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits et un mauvais de bons fruits. Tout arbre qui ne porte de bon fruit sera coupé et jeté au feu”*. Mathieu 7, versets 17-20 ») que, comme « *Nicéphore a trahi et humilié il ne mérite plus notre confiance. Changeons le dans la paix et la prière, remplaçons le par Kérékou qui a retrouvé le chemin de Jésus* ».

L'argumentaire et la composition de ce tract justifient une lecture précise. Il traite d'abord uniquement de considérations religieuses, ce qui est assez rare : la politique mise en œuvre dans ce domaine par N. Soglo, les croyances et les pratiques supposées de celui-ci. Il oppose N. Soglo et M. Kérékou sur ce seul terrain, dans une perspective manichéenne : la magie, le fétichisme et les choses inertes d'un côté, « *le chemin de Jésus* » de l'autre. Pour ce faire, il mobilise un double imaginaire, relevant d'une part de l'occulte, d'autre part de l'univers chrétien. Les allusions à l'accident de la circulation de proches parents de N. Soglo et à la catastrophe aérienne de Douala relèvent cependant plus de l'univers sorcellaire que du Vodun, mais les rédacteurs du tract semblent vouloir assimiler ces deux phénomènes. Le crash de l'avion de la Camair a d'ailleurs donné lieu au Cameroun à différentes interprétations relevant également de l'occulte⁶⁵. Ce document se révèle aussi important parce qu'il rend compte d'une évolution majeure. Pour la première fois on observe un groupe se revendiquant comme chrétien prendre clairement position dans une campagne électorale à moins, car on ne peut pas exclure que la signature soit fautive, qu'il s'agisse de l'œuvre de partisans de M. Kérékou ayant construit tout un argumentaire autour du religieux. Dans un cas comme dans l'autre, c'est une lecture spécifiquement chrétienne qui est développée, mise en avant, utilisée dans le combat électoral. Le ton est virulent et le tract fait référence aux « *associations évangéliques [qui] ont toutes les difficultés du monde à faire passer leur communiqué dans les organes de presse d'état* ». Il s'agit d'une des premières manifestations du surgissement d'un discours spécifiquement évangélique dans le débat politique.

Ce tract s'appuie sur l'image nouvelle du personnage, celle de l'homme humble (alors que N. Soglo est présenté comme un personnage arrogant) et du pêcheur repent, que les partisans de M. Kérékou ont contribué à diffuser. Ailleurs, on relève qu'« *avec humilité, il a demandé pardon pour toutes les erreurs du passé et les souffrances que cela a entraînées pour tout le peuple. Il ne peut donc pas laisser faire de nouveau ce pour quoi il a demandé*

L'exemple du culte vodun au Bénin » in François Constantin et Christian Coulon, dir., *Religion et transition démocratique en Afrique*, Paris, Karthala, 1997, p. 135-161.

⁶⁵ Gilles Séraphin, « L'interprétation du crash du “Nyong” comme révélateur des tensions politiques et de l'imaginaire », *Politique africaine*, n° 66, juin 1997, p. 121-126.

pardon »⁶⁶. Là, on insiste sur « *l'humilité et la patience sans limite du président Kérékou qui a su opposer un silence digne et responsable à toutes les provocations stériles dont il est l'objet* »⁶⁷. On retrouve ici un discours qui est formulé plus ou moins explicitement en termes religieux, mais qui s'inspire largement de références chrétiennes. Cette image est également diffusée dans la presse. Parmi « *les vingt raisons pour soutenir Mathieu Kérékou* », proposées par *L'Horizon*, on trouve celles-ci : « *1 Le président Kérékou est un homme humble et intègre, il est d'une probité exemplaire. Son silence pendant plus de 5 ans sans aucune injonction de quelque nature que ce soit, malgré les multiples attaques, provocations et injures dont il fait fréquemment l'objet de la part du régime Soglo, en est la parfaite illustration. (...) 4 C'est un croyant fervent, qui sait demander pardon à son peuple et à Dieu ; il en a donné la preuve à la Conférence nationale* »⁶⁸. Inversement, les adversaires vont lui reprocher ces proclamations évangéliques. Un tract « *Comparaison peut donner raison* », mettant en parallèle cette fois les seuls mérites des candidats Kérékou et Soglo, compare leur croyance et leur pratique religieuse. Concernant, M. Kérékou, en détournant une célèbre formule à propos de la négritude : « *séparé de son marabout il proclame qu'il est devenu chrétien. "Le tigre ne proclame pas sa tigritude". Il existe bien une différence entre la foi et la profession de foi. Suffit-il de brandir la bible pour que Jésus nous habite ?* »⁶⁹.

Cédric MAYRARGUE
CEAN – IEP de Bordeaux
c.mayrargue@cean.u-bordeaux.fr

⁶⁶ « Pourquoi choisir le général Mathieu Kérékou », tract anonyme.

⁶⁷ « Notre réquisitoire et notre choix », tract signé du PSD-Bélier.

⁶⁸ Firmin Noutaïs, « Les vingt raisons pour soutenir Mathieu Kérékou », *L'Horizon*, n° 31, 1-7 février 1996, p. 8.

⁶⁹ « Comparaison peut donner raison », tract signé du Front uni des élèves et étudiants pour la réélection du président Soglo (FUEERPS).